

TARIFS 2025

BU DE L'UCA



BU - UniVegE
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



Sommaire

Conditions d'inscription dans les bibliothèques universitaires	p 3
Photocopies et impressions, vente de livres	p 4
Indemnités de substitution	p 4
Prêt entre bibliothèques	p 4
Numérisation à la demande	p 5

Conditions d'inscription dans les bibliothèques universitaires

Hors ressources numériques payantes à distance

Université Clermont Auvergne*	
Etudiants	Droit d'inscription inclus dans l'inscription universitaire sur présentation de la carte d'étudiant
Personnels enseignants, scientifiques, techniques et administratifs	Gratuit sur présentation du badge professionnel ou d'un justificatif individuel établi par l'établissement. Inscription pour la période indiquée sur le justificatif.
Stagiaires	Gratuit sur présentation de la convention de stage établie par l'établissement. Inscription pour la durée du stage.

* Sont concernés les établissements d'enseignement supérieur du site clermontois suivants :
EPE Université Clermont Auvergne (UCA), dont Clermont Auvergne INP et École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Fd (ENSACF), AgroParisTech Clermont-Ferrand, École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM), École supérieure de commerce (ESC Clermont Business School), Institut VetAgro Sup.

Autres usagers	
Lecteur inscrit dans les réseaux de lecture du diocèse de Clermont, des Communautés d'agglomérations de Clermont-Fd, d'Aurillac, Vichy et des villes de Montluçon, de Domérat et du Puy-en-Velay. Personnel de l'Académie de Clermont-Ferrand Titulaire d'une carte de demandeur d'emploi	Gratuit sur présentation d'un justificatif pour l'année civile
Lecteur âgé de 16 à 18 ans	Gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale
Autres lecteurs	30 € HT, soit 36 € TTC au 01/01/2025
Autres organismes extérieurs à l'Université (entreprises, collectivités...)	300 € HT, soit 360 € TTC au 01/01/2025

Toute personne qui souhaite s'inscrire à la BU peut l'être en tous points du Réseau

Photocopies et impressions, vente de livres

	Université Clermont Auvergne	Autres usagers
Photocopies et impressions	Tarifs définis par l'UCA	sans objet
Vente de livres destinés à la communauté universitaire	1 € l'ouvrage	sans objet

Indemnités de substitution

pour les documents et matériels non rendus ou détériorés
dans l'impossibilité de leur remplacement

Types de documents	Tarifs forfaitaire unitaire
Ouvrages, Manuels, Codes, Mémoires, Thèses, Revues, DVD/CD	60 €
Documents de recherche et de référence Objets anatomiques	200 €
Tablettes numériques et ordinateurs portables	500 €
Accessoires informatiques (casques audios, chargeur, étui, sacoche...)	30 €

Prêt entre bibliothèques sauf convention particulière

Fourniture d'ouvrages originaux et de copies d'articles disponibles ou non à la BU.

	Université Clermont Auvergne	Autres lecteurs individuels	Etablissements privés	Etablissements publics
<i>Documents originaux (forfait par ouvrage) ou Articles (forfait par article et par tranche de 50 pages)</i>	gratuit	15 € HT soit 18 € TTC au 01/01/2025	20 € HT, soit 24 € TTC au 01/01/2025	Bons IFLA * prioritaires 16 €

* International Federation of Library Associations

Numérisation à la demande

Sauf convention particulière

Documents libres de droit Montants HT + TVA en vigueur	Particulier	Etablissements publics ou privés	Réutilisation commerciale d'un document de la BU
Document textuel (fourniture d'un PDF océrisé)	15 € si ≤ 50 pages 25 € si > 50 pages	25 € Sur devis si plusieurs documents	60 €
Document patrimonial, beau livre, grand format (fourniture d'un PDF océrisé)	25 € si ≤ 50 pages 35 € si > 50 pages	35 € Sur devis si plusieurs documents	60 €
Document iconographique, affiche, carte, image (fourniture d'un JPG)	2,50 € la vue si ≤ 50 1,50 € la vue si > 50	5 € Sur devis si plusieurs vues	60 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE NUMÉRISATION

La numérisation à la demande concerne uniquement les **documents libres de droits**.

Pour les documents n'appartenant pas à la Bibliothèque Universitaire, le demandeur s'engage à apporter les justificatifs prouvant que le document est libre de droits.

Les documents appartenant à la BU dont la numérisation fera l'objet d'une publication commerciale (papier ou numérique) sont soumis à une tarification forfaitaire supplémentaire comme renseigné dans le tableau des tarifs ci-dessus.

Dans la mesure où le document appartient à la BU et relève du domaine public, la BU se réserve la possibilité de l'intégrer à sa bibliothèque numérique, accessible sur son site.

Les documents libres de droits fournis par le demandeur, et qui présentent un intérêt pour les collections numérisées de la BU pourront être traités gratuitement.

Par défaut, les fichiers numérisés seront fournis au format PDF. Les fichiers numériques seront mis à disposition sur un serveur FTP sécurisé pendant 15 jours.

Pour toute autre demande, nous consulter.